



banque_{du}
numérique

DOCUMENT PARTENAIRE

Maison Hortens'IA · La Banque du Numérique (ABN)

● Document partenaire · Financement

Financer votre formation

À partir de 20 participants, ou si vous réservez plusieurs formations en une fois, une prise en charge peut éventuellement être étudiée avec notre partenaire La Banque du Numérique (ABN).

— LE PRINCIPE

Une prise en charge possible

Maison Hortens'IA n'est pas encore certifiée Qualiopi : ses formations ne sont donc pas finançables directement par un OPCO.

Pour les commandes importantes, notre partenaire La Banque du Numérique (ABN) peut, selon les cas, faire prendre en charge la formation dans le cadre Qualiopi. C'est une possibilité, pas une garantie : elle s'étudie au cas par cas, directement avec l'ABN.

LA BANQUE DU NUMÉRIQUE (ABN)

Association des Alpes-Maritimes qui réunit acteurs publics et privés pour lutter ensemble contre la fracture numérique et l'illectronisme.

Nice (Alpes-Maritimes) · www.banquedunumerique.org

— À PARTIR DE QUAND

Des commandes importantes

20 PARTICIPANTS ET PLUS

Réservés en une seule commande — soit au moins trois groupes de 8 personnes.

PLUSIEURS FORMATIONS D'UN COUP

Par exemple un parcours complet pour plusieurs équipes, ou plusieurs formations réservées ensemble.

UN MONTANT QUI LE JUSTIFIE

Le montage d'un dossier de prise en charge demande beaucoup de démarches : l'ABN l'étudie selon le montant global de la commande.

— LA DÉMARCHE

Comment ça se passe

- 1** **Votre projet** — Vous nous indiquez l'effectif, les formations souhaitées, les dates envisagées et l'OPCO de votre entreprise.
 - 2** **La mise en relation** — Nous vous mettons en contact avec La Banque du Numérique et lui présentons votre projet.
 - 3** **L'étude par l'ABN** — L'ABN vérifie la faisabilité et vous indique directement les conditions, les pièces à fournir et les délais.
 - 4** **La décision** — Si la prise en charge est possible, la formation est organisée dans ce cadre ; sinon, elle reste possible aux conditions de notre grille tarifaire.
-

— À SAVOIR

Ce qu'il faut savoir

- ♦ La prise en charge n'est ni automatique ni garantie : elle dépend du montant, du dossier administratif et de l'accord de l'ABN.
- ♦ Les conditions, les pièces et les délais sont fixés par l'ABN et se voient directement avec elle.
- ♦ Le montage du dossier prend du temps : prévoyez un délai supplémentaire avant la date de formation.
- ♦ Le CPF n'est pas concerné : il ne finance que des formations menant à une certification enregistrée (RNCP ou RS), ce que ne sont pas nos formations.
- ♦ En dehors de ce cadre, nos tarifs habituels s'appliquent : 1800 € HT la journée intra-entreprise, jusqu'à 8 participants (voir la grille tarifaire).

— CONTACTS

À qui s'adresser

PRISE EN CHARGE – LA BANQUE DU NUMÉRIQUE (ABN)

Pour étudier le financement : conditions, pièces, délais.

contact@banquedunumerique.org

www.banquedunumerique.org · Nice (Alpes-Maritimes)

FORMATION – MAISON HORTENS'IA

Pour le programme, les dates, le devis et la mise en relation avec l'ABN.

contact@maison-hortensia.fr

maison-hortensia.fr · formateur : Yannick van Oel



Maison Hortens'IA — by Yannick van Oel

contact@maison-hortensia.fr

[Le principe](#)

[Démarche](#)

[Contacts](#)

Document partenaire — financement · © 2026 Maison-HortensIA.fr · Tous droits réservés

Claude et Anthropic sont des marques d'Anthropic, PBC ; ComfyUI est un logiciel libre de Comfy Org ; OpenClaw est un logiciel libre porté par l'OpenClaw Foundation ; les outils et modèles cités appartiennent à leurs éditeurs. Maison Hortens'IA est un organisme de formation indépendant, sans lien avec Anthropic, Comfy Org, l'OpenClaw Foundation ni ces éditeurs.